



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Marseille Provence Métropole

Une complémentarité entre bus, métros et tramways à renforcer

transports


www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Le réseau des transports en commun géré par la Régie des Transports de Marseille (RTM) est proche des habitants du bassin centre¹ de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM). Six habitants sur dix ont même accès, en moins de 10 minutes à pied, à au moins cinq lignes de transport. Cette large couverture territoriale masque cependant des disparités de temps d'accès. Si la moitié de la population est à moins d'une demi-heure en transport en commun de la Canebière, les zones périphériques sont en général moins accessibles ; c'est le cas du sud des 8^e et 9^e arrondissements, l'est du 12^e, les 11^e et 16^e, le nord de Septèmes-les-Vallons et Plan-de-Cuques. Un habitant de MPM sur cinq met ainsi plus de 40 minutes pour accéder au centre-ville² de Marseille. Les zones les mieux desservies sont généralement celles qui sont les plus proches des transports en commun en site propre (TCSP), c'est-à-dire les métros et les tramways.

La mobilité des habitants du bassin centre de MPM a augmenté ces dernières années, pour atteindre 3,7 déplacements par personne et par jour en moyenne en 2009. Les transports collectifs sont de plus en plus utilisés (+ 26 % entre 1997 et 2009). Aujourd'hui, 13 % des déplacements se font en transport en commun. Les jeunes – collégiens, lycéens et étudiants – sont les utilisateurs les plus assidus du réseau ; les chômeurs également. Les actifs utilisent de plus en plus les transports en commun (augmentation de 37 % de la fréquentation en 12 ans), même si pour cette population très mobile (4,4 déplacements par jour) le recours à la voiture reste majoritaire. La localisation précise de ces populations particulièrement mobiles et l'analyse de leur accessibilité aux équipements qu'elles fréquentent régulièrement peuvent permettre d'adapter les prochaines politiques de transport.

Les jeunes de 11 à 15 ans et de 16 à 18 ans sont fortement représentés dans les quartiers du Canet, Saint-Barthélemy et Saint-Just. Les collèges et les lycées sont très accessibles : 97 % des 11-15 ans et 92 % des 16-18 ans mettent moins de 30 minutes pour s'y rendre, en transport en commun ou à pied. Les étudiants quant à eux résident principalement près des différents sites universitaires. Ceux du centre de Marseille sont les mieux desservis : deux étudiants sur trois y accèdent en moins de 30 minutes contre un étudiant sur cinq pour les facultés du nord-est de Marseille. Le campus de Luminy est quant à lui à plus d'une demi-heure en transport en commun pour les étudiants qui ne vivent pas sur place.



1. Communes de Marseille, Allauch, Septèmes-les-Vallons et Plan-de-Cuques.
2. Centre-ville de Marseille défini ici par l'arrêt Canebière-bourse.

Les chômeurs (au sens du recensement de la population) habitent à proximité du réseau de la RTM. Ils sont en effet particulièrement présents dans une zone s'étendant du centre de Marseille (1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements) à Malpassé. Leur accès aux antennes de Pôle emploi est facilité par le réseau des transports en commun : 95 % des chômeurs du bassin centre peuvent s'y rendre en moins de 30 minutes.

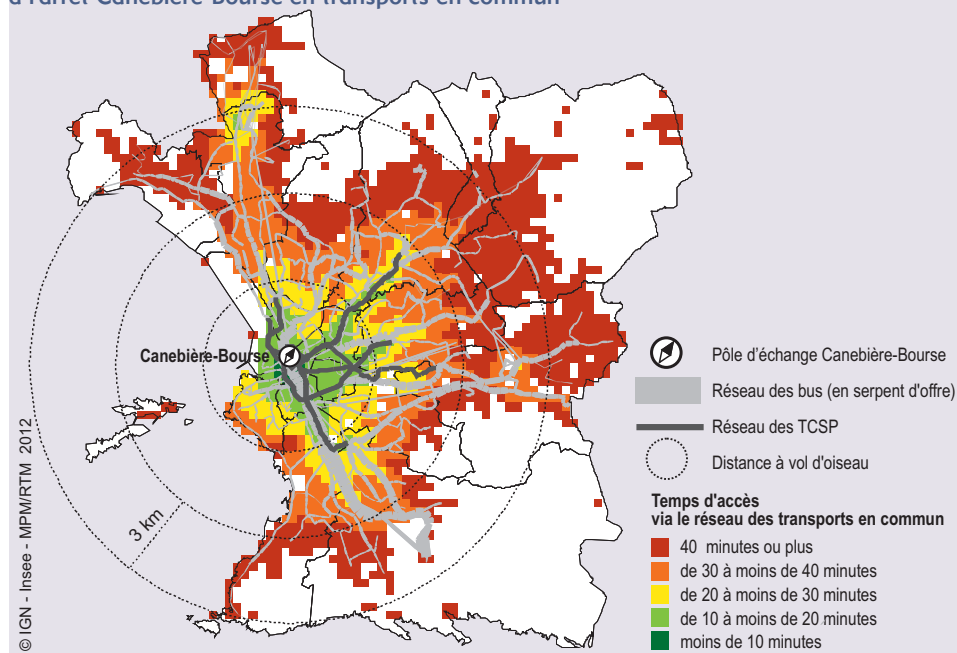
Les actifs en emploi travaillent dans neuf cas sur dix dans le bassin centre de MPM mais ils n'utilisent les bus, métros et tramways que pour 11 % de leurs trajets. C'est cette population qui génère cependant le plus de déplacements en transports en commun. Les quartiers du Rouet à Saint-Lambert, en passant par le 6^e arrondissement et Saint-Victor, concentrent cette catégorie de population. Habiter à proximité du réseau des TCSP permet d'accéder en moins de 40 minutes à plus de la moitié des emplois proposés sur le bassin.

Les transports en commun sont aujourd'hui au cœur des préoccupations de mobilité durable. Moins long que ses homologues lyonnais, lillois, toulousains et bordelais, le réseau des TCSP de MPM est en cours de développement. Renforcer le réseau des transports en commun en site propre et sa complémentarité avec celui des bus est donc un enjeu fort pour MPM, dans le cadre d'une politique plus large d'aménagement du territoire.

Damien Dotta
Jacques Pougard

Une personne sur cinq vit à plus de 40 minutes du centre de Marseille

Temps d'accès minimum (équivalent minutes) pour accéder de son lieu de résidence à l'arrêt Canebière-Bourse en transports en commun



Lecture : les zones de résidence en rouge foncé sont à 40 minutes ou plus de l'arrêt Canebière-Bourse, à pied ou en transport en commun. À distance (à vol d'oiseau) équivalente, certains quartiers accèdent à cet arrêt plus ou moins rapidement.

Sources : Insee, estimation composite RP 2007 ; MPM/RTM 2011

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpent
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - MPM 2012
 Dépôt légal : novembre 2012
 N° ISSN : 2112-6550
 Réf : SYN124232

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'ANALYSE N° 23, novembre 2012 ainsi que le Dossier N° 8